

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de CCAS DE VITRY LE FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme HERBIET Sylvie	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Vitry-le-François
le - 1 JUL. 2022



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS

pour l'accès au GRADE de assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Le Président de CCAS DE VITRY LE FRANCOIS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BONETTI LUDIVINE	assistant socio-éducatif	assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Vitry-le-François

le 1^{er} JUIL. 2022

